

«La laïcité est liée à l'idée d'une école obligatoire pour tous»

INTERVIEW. Décrétée vers 1880, la laïcité s'est peu à peu institutionnalisée avant de refaire débat dans les années 1990, raconte l'historien Patrick Cabanel.

RECUEILLI PAR CATHERINE MALLAVAL

Et maintenant une charte. Mais voilà plus de 130 ans que l'école conjugue la laïcité. Rétrospective avec l'historien (Université Toulouse II-Le Mirail) Patrick Cabanel (1).

Comment la laïcité est-elle rentrée à l'école ?

Si elle ne fait pas partie de la trinité républicaine «Liberté, égalité, fraternité», la laïcité est indissociable de l'école et des lois Jules Ferry de 1880-1882. C'est en effet à ce moment-là que la célèbre instruction religieuse et morale, qui était alors la première des matières scolaires, a été remplacée par une instruction morale et civique. Autrement dit, la République a procédé à une substitution en remplaçant les Evangiles par Kant, mais sans pour autant créer un vide qui aurait été vécu comme une agression par les catholiques, puisque l'instruction morale est restée. En filigrane, l'idée était bien sûr de former de futurs citoyens, et non plus des chrétiens. De surcroît, des citoyens qui sont tous allés à l'école. Car la laïcité est intrinsèquement liée à l'idée d'une école obligatoire pour tous. L'école ne pouvant être obligatoire que si elle peut accueillir tous les enfants, qu'ils soient catholiques, protestants, juifs...

La laïcité est alors très anticathos ?

C'est plus nuancé. Les fondateurs de la III^e République ne sont pas encore pour une séparation de l'Eglise et de l'Etat, car le Concordat leur permet - en partie - de contrôler l'Eglise, et notamment d'intervenir dans la nomination des évêques. Ensuite, l'idée de créer une instruction obligatoire est surtout animée par un esprit de revanche sur la défaite de 1870. On pense alors que c'est l'instituteur prussien qui a fait gagner nos adversaires, alors que la plupart de nos soldats ne savaient pas lire, écrire, déchiffrer une carte... Enfin, l'homme-orchestre des lois Jules Ferry, est un certain Ferdinand Buisson, dont le ministre Vincent Peillon est un spécialiste. Ce responsable de l'enseignement primaire de 1879 à 1896, d'origine protestante, est l'artisan de la morale laïque. Et il avait beaucoup d'ambition pour elle. Pour simplifier, cet adepte du spiritualisme rêvait d'une république laïque capable de se poser des questions philosophiques, et de réconcilier démocratie et religion...

Qu'a-t-on réellement instillé aux enfants ?

En fait, les instituteurs ont surtout fait du «tu ne tricheras point, tu ne mentiras point...», qui au début du XX^e siècle est devenu un discours de plus en plus hygiéniste sur «bien se laver les mains», etc. On s'est un peu moins occupé de l'âme au profit du corps.

Qu'est-ce qui a changé lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ?

Déjà en 1882, des «manuels», comme on dit aujourd'hui avaient été réécrits en catastrophe et expurgés du religieux. Mais en 1906, le célèbre *Tour de la France par deux enfants*, paru pour la première fois en 1877 et qui servait à apprendre à lire mais contenait aussi des cartes ou des histoires de personnages célèbres a été sacrament revu. On a alors demandé à l'auteure, G. Bruno - en fait Augustine Feuillée -, d'en gommer toutes les références religieuses.

Du coup, dans les saynètes qui mettaient en scène des enfants s'exclamant «*Mon Dieu*», on a vu apparaître des «*Oh !*» et «*Ah !*». Les salles de classe n'ont plus été représentées avec des crucifix au mur. Et on n'a plus parlé du département des Landes qui n'était jusque-là mentionné que pour parler de Saint-Vincent-de-Paul... Fénelon et Bossuet sont aussi tombés en disgrâce. Dans les années 1910, les premières associations catholiques de parents d'élèves du public ont alors tenté - en vain - de dénoncer ces «*machines de guerre*» contre le catholicisme.

La laïcité est-elle encore longtemps restée un combat pour l'école ?

A vrai dire, l'instruction morale et laïque n'a pas résisté aux années 60, qui ont vu de plus en plus d'élèves entrer dans le secondaire, et vu disparaître la France rurale modeste, la France du primaire. L'idée de morale s'est ringardisée et celle de laïcité s'est banalisée. On a même assez petitement célébré le centenaire des lois Ferry. C'est ce que l'on a appelé «l'affaire du voile», dans un collège de Creil en 1989, qui a rappelé à chacun que l'école peut devenir un lieu d'affrontements entre laïcité et religion. Sauf que cette fois, c'est un certain islam qui était en cause. Il a fallu quinze ans pour légiférer et proscrire les signes ostentatoires de religion. Il faut dire qu'il est beaucoup plus délicat d'intervenir sur des signes religieux que l'on porte sur soi, que de décrocher des crucifix du mur. Mais depuis cette affaire, la notion de laïcité est redevenue d'une totale modernité...

(1) Auteur de «les Mots de la laïcité» (Presses universitaires du Mirail, 2004)

et de «Histoire des protestants en France» (Fayard, 2012).

Libération du 7/09/13